
DESTINATAIRES : À l'ensemble du personnel et des gestionnaires du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Jennifer Trudeau
Chef du service de santé, sécurité et mieux-être au travail

DATE : 5 novembre 2018

OBJET : **Procédure de déclaration et d'enquête des événements accidentels et des situations à risque et nouveaux formulaires**

Le CISSS de la Montérégie-Ouest s'engage à offrir un milieu sain, sécuritaire et propice à la santé et au bien-être dans le respect des valeurs organisationnelles. La présente procédure découle de la politique intégrée de prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail adopté en juin dernier 2017.

La déclaration d'un événement accidentel ou d'une situation à risque est un processus important qui, par l'enquête et l'analyse d'accident, permet de mettre en place les mesures correctives et préventives nécessaires à un milieu de travail sain et sécuritaire.

La réalisation de cette démarche doit être menée dans le respect des personnes et dans un esprit de collaboration. La présente procédure vise à renforcer une culture de prévention et de promotion de la santé et du bien-être des personnes au travail.

C'est avec plaisir que nous vous informons que les formulaires CISSSMO, la procédure ainsi que l'aide-mémoire sont disponibles depuis septembre sur le portail transitoire dans la nouvelle section du [SSMET](#). **Ils remplacent donc tous ceux utilisés auparavant dans les anciennes composantes.**

Nous vous invitons à communiquer avec votre gestionnaire si vous avez des questions.

*Acheminer tous les formulaires **par courriel** à
l'adresse ssmet.prevention.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca
ou **par télécopieur** au 450 699-8134
ET
transmettre une copie à votre syndicat :
APTS : 438-800-0614
SCFP : 450-507-1564
FIQ-SPSMO : 450-377-2522
CSN Estrie : 450-263-0087
APTS-Mtl : 514-486-2831*